



SEFRI, avril 2025

---

# Modèle d'impact pour les subventions fédérales en faveur des échanges et de la mobilité dans la formation

## Document annexe au rapport final

---

### 1. Contexte

La Confédération et les cantons (Conférence des directrices et directeurs de l'instruction publique CDIP) soutiennent les échanges et la mobilité à tous les niveaux de formation, dans le monde du travail et dans le domaine extrascolaire. Ils se complètent en assumant des rôles et des tâches différents. Du côté de la Confédération, plusieurs services encouragent les échanges et la mobilité sur les plans national et international : le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), chargé de la coopération internationale et de la mobilité dans la formation, l'Office fédéral de la culture (OFC), responsable des échanges linguistiques et culturels nationaux dans le domaine scolaire, et l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), qui soutient des activités dans le domaine extrascolaire. Les cantons, quant à eux, encouragent les échanges et la mobilité dans leurs structures ordinaires et avec leurs propres programmes. L'agence nationale Movetia est chargée de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie adoptée par la Confédération et les cantons en matière d'échanges et de mobilité et de l'exécution de mesures d'encouragement sur mandat du SEFRI, de l'OFC et de l'OFAS.

Afin d'assurer la mise en œuvre, le développement et le pilotage de la politique d'encouragement dans le domaine des échanges et de la mobilité dans la formation, les trois services fédéraux doivent disposer d'une base solide qui leur permette de définir des objectifs et des critères de mesure.

### 2. Mandat

En collaboration avec l'OFC et l'OFAS, le SEFRI a chargé la société Interface Politikstudien Forschung Beratung d'élaborer un modèle d'impact pour les subventions fédérales dans le domaine de l'encouragement des échanges et de la mobilité dans la formation. Le mandat poursuivait les objectifs ci-après :

1. *Meilleure compréhension de l'architecture de l'encouragement* : le modèle d'impact doit permettre aux acteurs impliqués d'acquérir une meilleure compréhension des

relations complexes de cause à effet dans le domaine de l'encouragement des échanges et de la mobilité. Il doit également aider les acteurs à retracer toute la chaîne des effets déployés par les activités de subvention de la Confédération, des instances responsables aux bénéficiaires finaux.

2. *Meilleur pilotage stratégique* : le modèle d'impact et le rapport final doivent constituer une base solide en vue du développement et de la mise en œuvre de la politique fédérale dans le domaine des échanges et de la mobilité ainsi que d'un pilotage efficace.

Un groupe d'accompagnement a été mis sur pied dans le cadre du projet. Il est composé de représentants de la CDIP, de Movetia, de l'Office fédéral de la statistique (OFS), de swissuniversities, de la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle et des responsables cantonaux des échanges.

### **3. Résultats de l'analyse et recommandations**

Le rapport final présente les principaux résultats des recherches et des analyses et formule des recommandations sur les thèmes ci-après, destinées en premier lieu aux responsables des services fédéraux et à Movetia.

#### **Recommandation 1 : ancrage d'une compréhension commune de la logique des effets**

En se fondant sur les analyses qu'il a menées, Interface a élaboré trois modèles d'impact. Un modèle d'impact général explique sur le principe le déploiement des effets de l'encouragement des échanges et de la mobilité dans la formation. Deux modèles distincts ont été élaborés à partir du modèle d'impact général : un modèle d'impact national, qui se concentre sur l'encouragement des échanges nationaux, et un modèle d'impact international, qui met l'accent sur les activités d'encouragement internationales. En ce qui concerne la logique des effets, les modèles d'impact diffèrent peu. Il a en effet été démontré que les activités d'échanges en Suisse et à l'étranger ont des effets similaires sur les groupes cibles.

Interface recommande aux services fédéraux et à Movetia de continuer à diffuser auprès des acteurs concernés la logique des effets déployés par les activités d'échanges et de mobilité au moyen des modèles d'impact mis au point. Cette action permettra de poser le fondement d'une compréhension commune de la logique des effets et contribuera à sensibiliser les acteurs aux défis posés par le déploiement et la mesure des effets. Par ailleurs, les modèles d'impact élaborés et les propositions d'objectifs et d'indicateurs en vue de l'élaboration de nouvelles conventions de prestations ou de la mise à jour des conventions existantes pourront aussi servir de base au pilotage des activités d'échanges et de mobilité.

#### **Recommandation 2 : concentration sur la collecte de données administratives lors de la mesure des effets**

Les résultats des recherches et des comparaisons avec d'autres pays laissent à penser que mesurer l'impact des échanges et de la mobilité est un défi à plus d'un titre. Sur le plan de l'output et sur celui des flux financiers, les données sont relativement simples à recueillir et à interpréter. Sur le plan des effets directs, par contre, il est nettement plus difficile et complexe de recueillir des données pertinentes et d'en déduire des effets.

C'est pourquoi, en ce qui concerne le pilotage des activités d'échanges et de mobilité, Interface recommande, lors de la mesure des effets, de se concentrer en premier lieu sur les

données qui sont recueillies par Movetia dans le cadre des processus administratifs (ci-après données de processus). Étant donné le vaste éventail d'activités d'échanges et de mobilité, les limites de la comparabilité des programmes et les difficultés à démontrer des liens de causalité dans ce domaine, elle déconseille pour le moment, principalement en raison du rapport coûts-utilité, d'apparier les données de Movetia avec d'autres données de l'administration (p. ex. statistique de l'éducation).

### **Recommandation 3 : élargissement ciblé des données de processus à travers les enquêtes auprès des groupes cibles**

Interface recommande de se concentrer, lors du développement du monitoring, sur les données de processus qui s'appuient sur les enquêtes réalisées directement auprès des groupes cibles. En impliquant les organes responsables et en recourant au besoin à des expertises scientifiques, Movetia devrait être en mesure de développer des instruments de collecte pratiques à partir des modèles d'impact et de la liste des indicateurs.

### **Recommandation 4 : études et évaluations ponctuelles sur les effets**

Si des questions spécifiques se posent sur les effets des activités d'échanges et de mobilité, Interface recommande de mener de façon ponctuelle des études ou des évaluations pour les activités qui présentent un intérêt particulier en raison des ressources investies ou des effets attendus. Il convient pour ce faire de se référer aux trois modèles d'impact.

## **4. Prochaines étapes**

Le SEFRI, l'OFC et l'OFAS prennent acte des recommandations d'Interface et prévoient de les appliquer comme suit :

Il s'agira tout d'abord de diffuser les modèles d'impact auprès des autres acteurs. Le SEFRI et l'OFC publieront le rapport final sur leur site Internet et les membres du groupe d'accompagnement transmettront les modèles d'impact aux autres milieux concernés par les échanges et la mobilité dans la formation.

Lors de l'élaboration des prochaines conventions de prestations avec Movetia, les services fédéraux traiteront principalement les données de processus, comme le recommande Interface. Seront dans un premier temps pris en compte les indicateurs qui sont déjà relevés par Movetia, mais qui n'étaient pas encore inclus dans les conventions de prestations. La collecte de données de processus supplémentaires, leur priorisation et leur degré de précision ainsi que leur élargissement à travers les enquêtes auprès des groupes cibles feront l'objet de discussions entre Movetia et les services fédéraux compétents lors des réflexions sur le pilotage futur de l'agence nationale. Dans ce contexte, il conviendra d'analyser le rapport coûts-utilité de la collecte de données supplémentaires et le recours à des expertises scientifiques. L'objectif sera de sélectionner des indicateurs qui soient aussi pratiques que possible et qui permettent également de communiquer sur les mesures d'encouragement de manière adaptée aux destinataires. Les compétences et les ressources de Movetia en matière d'évaluation et de statistiques seront renforcées.

Grâce aux modèles d'impact, les services fédéraux disposent d'une base solide et vaste pour à l'avenir organiser ponctuellement des études et des évaluations sur les effets des activités d'encouragement. Si des questions spécifiques sur l'efficacité des activités d'encouragement de la Confédération dans le domaine des échanges et de la mobilité doivent être classifiées, ils pourront se référer aux modèles d'impact et aux indicateurs proposés.